

qu'elles ont été faites avec aussi peu de connaissance de l'histoire que des règles épigraphiques.

Est-ce un langage historique et conforme à l'épigraphie que de dire *regnante Caesare Augusto*. Le mot *regnante*, appliqué à un empereur, ne se rencontre, que je m'en souviens, sur aucune inscription de la période romaine ; et quant à Auguste en particulier, chacun sait qu'il se garda soigneusement de prendre un titre odieux aux Romains. Loin de là, il ne consentit pas à accepter toute la souveraineté pour lui seul ; il la partagea avec le sénat ; et il a affecté de ne vouloir bien se charger de la portion qu'il s'en réserva, qu'à titre provisoire et pour de courts laps de cinq et de dix ans qu'on eut soin de renouveler à chaque expiration. Ses successeurs eux-mêmes continuèrent à imiter ces simulacres de renouvellement par la cérémonie des vœux décennaux.

Mais le fabricant des inscriptions de Luxeuil n'y a pas regardé de si près. Il n'a pas été s'imaginer qu'il pût y avoir quelque différence entre un empereur romain et un roi de France, et que ce fût un contre sens de parler d'Auguste avec les mêmes expressions qu'en parlant de Henri IV ou de Louis XIV. *Regnante Augusto* n'est pas, selon nous, du latin de l'époque romaine ; c'est du français habillé en latin.

Partout dans ces deux chétives contrefaçons de l'antique, apparaissent manifestement la même maladresse, la même confusion, la même évidence de fausseté.

Comment se fait-il qu'étant, l'une de l'époque d'Auguste, l'autre de quelques années plus tôt, les inscriptions de Luxeuil soient gravées en caractères modernes sans rapport avec les caractères du siècle d'Auguste ? Comment se fait-il qu'ayant dû occuper autrefois le fronton d'un temple et d'un palais thermal, elles se présentent sous la forme exigüe de deux petites tablettes mesquines au lieu de nous être parve-